

**Compte rendu de
l'assemblée générale ordinaire
du Mercredi 7 Février 2007**

PRESENTS : -3 membres bureau, Anne-laure Tissier la présidente, Séverine Chiado la secrétaire, Kay Debuf membre du conseil d'administration.
- 4 salariées Christine Odiard, Michèle Villalba, Corinne Michel, Sandra Lisai.
- 3 représentants de la mairie de Pertuis : Mme Reynaud, Mme Bernard, Mr Soussi.
-18 personnes représentant les adhérents (4 collectivités, 12 familles).

Excusés : Colette Bazin membre d'honneur du bureau, et Monsieur Lovisolo, vice-président du Conseil Général.

1. **Présentation de l'association, sa structure, ses employées, son local, ses membres du bureau.**

En détail, l'historique de l'association avec comme point important la scission en juin 2006 des deux structures qui la composaient (la halte-jeux Les Mistigris et La Ludothèque) et donc de la naissance d'un nouveau bureau pour la Ludo avec rapidement comme objectif premier de « sauver » l'association de ces difficultés financières antérieures. D'autre part l'exposé détaillé des contrats de travail des salariés pour mettre en évidence l'importance qu'ont les aides de l'état (CNASEA) pour un fonctionnement durable et serein de l'association au niveau financier. Puis enfin la présentation des locaux mis à disposition par la mairie de Pertuis à titre gracieux (coût d'environ 6100 euros/an).

2. **Exposé du bilan 2006.**

- La directrice Christine Odiard fait le point sur le nombre des familles adhérentes à l'année(118) et plus ponctuellement(60), sur le nombre et la diversité des collectivités et mairies adhérentes(30).Résumé des nombreuses interventions régulières extérieures telle le CEL et plus ponctuelle comme des

journées dites festives telle la 8eme journée Nationale du jeu le 25/05 à Pertuis ;et présentation des activités au sein du local(ateliers« Crabouillage » ,ateliers « Café-parents », accueil au public,...).

- La présidente annonce les chiffres pour la recette de l'année 2006 correspondant aux adhésions et emprunts de jeux des familles, aux adhésions et prestations proposées aux collectivités et municipalités, et au Contrat Educatif Local (interventions hebdomadaires dans les écoles de Pertuis, financées par la municipalité de Pertuis et la CAF) : 26030 euros et annonce que ce montant s'élèvera à 30650 euros pour 2007.
- Un point est fait sur les demandes de subventions qui ont été effectuées en 2006 et de leurs aboutissements fructueux ou non.
- Puis la responsable du bureau fait état des charges de fonctionnement qui incombent à l'association : les charges incompressibles (cabinet comptable, assurance du local, assurance du ludobus,...) qui s'élèvent à environ 4300 euros ; puis les charges patronales et les salaires des 4 employées (2 pour l'instant bénéficiant d'aides de l'Etat jusqu'en mai et septembre 2007). Rapport qui argumente la décision de non-renouvellement des contrats qui arrivent en fin d'aides de l'Etat.

3. Projets de restructuration.

- Des premières mesures ont été prises dans le dernier trimestre 2006 : une réévaluation des tarifs, le non-renouvellement du contrat concernant la personne qui s'occupait de l'entretien des locaux, l'arrêt de l'adhésion au groupement d'employeur GERME, et un programme de fonctionnement de la ludothèque pour 2007, élaboré en commun avec le bureau de l'association, la directrice salariée de la ludothèque, la coordinatrice à la petite enfance de la municipalité de Pertuis (M Bernard) et le responsable du service jeunesse de Pertuis (J. Soussi) sur un projet de fonctionnement 2007.
- Ce projet de fonctionnement mentionne la non reconduction des CDD, le licenciement économique du CDI-CIE fin mai 2007, le temps de travail de la directrice réduit momentanément de 30% (4 mois), et l'embauche d'un nouveau contrat type CAE à 35 h par semaine en septembre 2007. L'association compte également recruter un engagé au service civile volontaire et continuer à accueillir des stagiaires (écoles de Lyon et de Bordeaux).

Extrait du projet :

« La restructuration du personnel de la Ludothèque (2 salariés travaillant 35 heures par semaine) est compatible avec les engagements pris : la Ludothèque peut assurer ses prestations actuelles (ouverture du local au

public et intervention dans les écoles via le CEL), plus les deux nouveaux créneaux « jeunes ». Il reste encore 28 heures à répartir entre le travail administratif, l'entretien des jeux et du local, et les prestations à l'extérieur (dernier tableau du planning 2007). Avec l'aide de bénévoles, de stagiaires, et d'un engagé au service civil, les ludothécaires pourront être secondés. »

- Pour une remise à flot dans l'urgence (impossibilités de payer les salaires d'octobre) la présidente explique que l'association a eu recours à des subventions exceptionnelles de fin d'année : 1500 euros de la ville de Pertuis ; 2000 euros du conseil Régional, demande de 2000 euros du conseil Général (examen du dossier en cours), et obtention d'un découvert de 4000 euros à la Caisse d'Epargne. Ces partenaires nous ont donc fait confiance et croient en l'avenir de la Ludothèque à Pertuis.

4. Prévisionnel 2007

L'association ne vit certes pas de financement régulier mais comme chaque année l'équipe et le bureau renouvellent les demandes de subventions (en insistant en 2007 sur nos besoins en terme de financement de fonctionnement). Ainsi nous avons sollicité pour 2007 :

- Conseil Général et le Conseil Régional à valeur de deux fois 5.000 euros (atelier adolescents et création de jeux en poterie pour les préadolescents).
- le Reaap (CAF, MSA, FdF, DDASS) pour 5000 euros (atelier crabouillage, atelier sensoriel, café parents, secteur petite enfance).
- Un dossier en cours de réalisation concernant une subvention par la MSA pour une collaboration avec le CAT « le Grand Réal » sur la construction de jeux en bois est en cours de montage.
- Le Leader+ (fond européen, CR, CG, FdF et autofinancement ludo) 20401 euros sur factures acquittés, avec l'organisation d'un festival jeux en 2007. Subvention acquise en 2006 pour 2006-2007.
- La mairie de Pertuis, à valeur de 600 euros.

Par ailleurs les membres du bureau sont contents d'informer l'assemblée que l'association n'a plus de dettes envers l'Assedic (remise gracieuse des majorités et des pénalités encourues sur des régules de 2005, d'un montant de 800 euros). La dette potentielle de 4000 euros pour la Halte-jeux les Mistigris n'a pas pu être confirmée par le cabinet comptable, et on s'achemine certainement vers une annulation de la part des Mistigris. Seule une dette de 1100 euros sur des jeux qui sont subventionnés (Arthur et Marie) (en cours).

5. Démission du bureau

Au-delà du fait que les membres du bureau pensent avoir rempli leur « devoir », c'est-à-dire rétablir une situation financière saine de l'association, ceux-ci ont pris la décision de présenter leur démission lors de cette assemblée générale ordinaire.

En effet la présidente et la secrétaire ne souhaitent plus exercer leur responsabilité, par manque de communication et ressentis personnels vis-à-vis des tâches qui leur incombent et d'une incompréhension certaines avec les salariées. Le bureau préfère passer la main à de nouveaux membres susceptibles d'être intéressés pour mener à bien les restructurations votées en 2006 pour la bonne marche de cette association.

Nous pensons qu'avec plus de mobilisation de la part des adhérents et un nouveau bureau qui n'aura pas connu les difficultés traversés cette année 2006 La Ludothèque aura un second souffle. *»2007 sera une année de convalescence* » : Lucette Reynaud ...le bureau le croit également.

Au terme de la réunion, nous avons vu 7 personnes manifester de l'intérêt qu'en à la composition d'un nouveau conseil d'administration...l'assistance a donc décidé de prévoir une autre Assemblée Générale Extraordinaire pour le mercredi 21 février à 20h à la MCA (Pertuis).pour l'élection d'un nouveau bureau.

La présidente
Madame Tissier Anne-laure

La secrétaire
Madame Chiado Séverine